

Haute-Loire **Musiques Danses**

**Association départementale pour le développement de la
musique et de la danse en Haute-Loire**

Parc scénique départemental

-

Projet d'activité 2012

Sommaire

Les fonctions, missions et spécificités de l'association.....	3
Le fonctionnement de Haute Loire Musiques Danses	6
1/ Conseil, information et documentation	8
- Le réseau Information Culture.....	8
- Le site Internet.....	8
- L'espace documentaire.....	9
2/ La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle.....	10
3/ La structuration et le développement de la danse.....	11
- Les déboulés de mai.....	11
4/ La structuration et le développement des musiques actuelles.....	15
- L'AltiLive Festival.....	15
- La dynamique SOLIMA.....	20
- Le dispositif Diff'Us.....	22
5/ Les actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire.....	24
- La danse à l'école :	24
- La musique à l'école : les classes chantantes.....	26
6/L'accompagnement des pratiques amateurs.....	30
- projet Dumas.....	30
7/ L'action en direction des publics empêchés.....	34
- Le milieu pénitencier.....	30
8/Le soutien logistique et technique pour la diffusion du spectacle vivant.....	36

Les fonctions, missions et spécificités de l'association

Partenaire privilégié du Conseil Général et relais de l'Etat, Haute Loire Musiques Danses a pour objet de susciter et/ou d'accompagner le développement des activités **musicales et chorégraphiques** (pratiques amateurs ou professionnels) du département de la Haute-Loire et contribuer à leur structuration dans une perspective générale d'aménagement du territoire en cohésion avec les politiques locales et nationales, notamment par la mise en œuvre de projets de diffusion, information, formation, de la location de matériel scénique, etc... L'association participe ainsi, au coté des collectivités, à la structuration des territoires pour faciliter l'accès sur l'ensemble du département aux spectacles et aux pratiques artistiques. Ceci en étant au service des associations, des organisateurs de spectacles, des artistes, des enseignants, des écoles de musique et de danse, des pratiques amateurs et des administrations.

Haute Loire Musiques Danses contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment en zone rurale à travers trois axes : artistique, territorial et social.

Haute Loire Musiques Danses s'inscrit dans le cadre des missions, fonctions et spécificités d'intervention des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, définies par la charte signée à l'initiative du Ministère de la culture avec l'**ADF, la FNCC et Arts vivants et départements** le 11 janvier 2006. L'inscription de l'action de Haute Loire Musiques Danses se fait par l'adhésion de l'association à la Fédération nationale des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, Arts Vivants et Départements.

Ses actions s'articulent autour des axes suivants:

- **Conseil, information et documentation** : en direction des amateurs et professionnels du spectacle vivant mais aussi du « tout public » et des représentants des collectivités.

- **Animation des réseaux** : en proposant des espaces d'échange et de réflexion collective, l'élaboration de projets partagés - Renforcement et accompagnement des pratiques amateurs.

- **Accompagnement des pratiques et des métiers** : à travers le suivi du schéma départemental des enseignements artistiques, la mise en œuvre d'un ensemble d'actions favorisant la structuration et le développement quantitatif et qualitatif de l'activité musicale et chorégraphique en Haute Loire, aussi bien amateur que professionnelle, dans le domaine de l'éducation artistique,

l'enseignement spécialisé, la petite enfance, le milieu carcéral, la diffusion, les publics et la création artistique. Grâce au parc scénique qui permet le conseil et un soutien logistique de qualité pour la diffusion du spectacle vivant dans le département.

- **Fonction d'observation et d'analyse** : au service des élus et des professionnels du spectacle vivant. Au quotidien cette fonction permet à l'association d'être un outil et une « interface pertinente » au service du développement du spectacle vivant en Haute Loire.

Depuis 2007, l'association a connu une évolution importante avec notamment l'intégration du parc scénique départemental et de son personnel, le recrutement de deux chargés de mission (en conventionnement avec le CDMDT pour les musiques traditionnelles).

Cette évolution correspond aux attentes du Conseil général mais aussi de la DRAC auvergne quant aux évolutions des champs d'interventions d'Haute Loire Musiques Danses.

Ceci a eu pour effet de conforter l'association dans ses missions, de développer des secteurs (musiques actuelles, musiques traditionnelles, danse) en réponse à des besoins et d'offrir une visibilité accrue grâce à un positionnement géographique et une autonomisation de la structure.

4

2011 à vu naître « les déboulés de mai », projet départemental autour de la danse contemporaine. La mise en œuvre de ce projet fédérateur est possible grâce à la présence depuis septembre 2009 d'une personne en charge de la danse. Ainsi l'équilibre entre musique et danse existe aujourd'hui dans les projets portés par Haute Loire Musiques Danses.

Concernant les musiques actuelles, la **dynamique insufflée par les 2 éditions de l'AltiLive Festival se poursuivra** avec le même intérêt concernant les diffuseurs et la réflexion enclenchée en 2010 sur la question de la diffusion de ces musiques lors des tables rondes poursuit son chemin et fait écho auprès des élus.

Si « les déboulés de mai » et « l'AltiLive festival » apparaissent désormais comme des projets phares, structurants, porteurs, fédérateurs et mobilisateurs. Ils permettent un travail de réflexion concernant le développement de ces pratiques sur le département et la mise en œuvre d'une série d'actions annexes sur les territoires du département

A noter pour 2012 :

La sollicitation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation pour la poursuite de la réalisation d'actions culturelles à la maison d'arrêt du Puy en Velay.

Le travail (réalisé en lien avec le service d'action culturel du Conseil Général) d'état des lieux du schéma départemental des enseignements artistiques (2007-2012) et la réflexion pour un prochain schéma départemental (septembre 2012).

Le projet d'activités 2012 de Haute Loire Musiques Danses sera présenté à travers 8 axes sectoriels :

1. Les missions d'expertise, de conseil et d'information
2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle
3. La structuration et le développement de la danse
4. La structuration et le développement des musiques actuelles
5. Les actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire
6. L'accompagnement des pratiques amateurs
7. L'action en direction des publics empêchés
8. Le soutien logistique et technique pour la diffusion du spectacle vivant

Le fonctionnement de Haute Loire Musiques Danses

L'équipe de Haute Loire Musiques Danses est composée de sept permanents, selon l'organisation suivante :

- un directeur à 100 % (Grégory Lasson)
- une chargée de l'administration et de la comptabilité à 100 % (Christine Avont)
- une chargée de l'information (RIC et site internet), du secrétariat, du parc instrumental et centre de ressources à 75 % (Cécile Perus)
- un chargé de mission Musiques actuelles à 100 % (Michel Allemand)
- un chargé de mission danse à 75 % (Emilie Borredon)
- un responsable technique à 100 % (Didier Sagnol)
- un technicien à 100 % (Lionel Perus)

Cette composition d'équipe est assez récente, elle a débuté en 2007 avec la reprise du parc scénique départemental.

De 1995 à juin 2007 l'équipe d'HLMD se composait uniquement de deux permanents ; un directeur et une secrétaire. Avec l'arrivée des trois salariés issus de l'ex parc scénique une réorganisation s'est imposée notamment au niveau administratif. Le poste de secrétariat a évolué en poste d'administration et comptabilité. Un poste de secrétariat et chargé de l'information-ressource a été confié à l'ex secrétaire du parc.

2008 et 2009 ont vu l'arrivée de deux chargés de mission qui ont renforcés l'équipe sur des missions spécifiques.

Le fonctionnement de Haute Loire Musiques Danses implique par ailleurs la prise en compte de charges diverses, outre la masse salariale (frais de missions-déplacements, formation professionnelle continue, expertise comptable, commissaire aux comptes, assurances, entretien du parc scénique, services bancaires, pages jaunes, frais de chauffage, eau, électricité, téléphone et d'entretien du bâtiment, impression, carburant et entretien des véhicules...).

Haute Loire Musiques Danses s'efforce depuis 2007, afin de respecter au plus près les demandes du Conseil Général, d'**autonomiser au maximum son fonctionnement** (la location d'un photocopieur couleur en 2010 capable de réaliser de gros tirages en est une illustration) ce qui n'est pas le cas des

structures homologues des autres départements qui bénéficient, par exemple, en général d'un véhicule prêté par le Conseil Général.

A noter depuis 2010 l'utilisation de fonds propres à hauteur de 25 600 €, pour 2011 37 500 € et pour 2012 une prévision à hauteur de 41 832 € nécessaires à coté de l'apport des collectivités à l'équilibre budgétaire et au développement des actions de l'association.

Cependant, la mise à disposition du bâtiment (estimé à 30 000 €) par le Conseil Général auprès de l'association reste un apport important et essentiel.

1/ Conseil, information et documentation

Haute Loire Musiques Danses exerce ses missions d'information et conseil grâce à une connaissance forte du terrain et une capacité de collecte et de restitution d'informations. Ces missions s'exercent en direction des professionnels du secteur mais aussi en direction du tout public et permettent également la valorisation de l'activité artistique départementale.

Les moyens :

- Le Réseau Information Culture (RIC)

Haute Loire Musiques Danses est membre depuis 1999 du réseau national RMD (Réseau Musique et Danse), appelé RIC (Réseau Information Culture) depuis 2008, administré par la Cité de la musique.

RIC permet :

- Le recensement, l'identification des acteurs et des activités dans le domaine du spectacle vivant.
- La mise en place d'un système d'information partagé, dans le cadre d'un processus de décentralisation culturelle.
- La valorisation et la mise en réseau des acteurs culturels du spectacle vivant.

- Le site internet (hauteloiremusiquesdances.fr) :

En ligne depuis le mois de novembre 2008 il permet de valoriser les actions et missions de l'association, mettre à la disposition du tout public un nombre important d'informations propres à la structure mais aussi de donner accès aux éléments constituant la vie artistique du département (présentation d'HLMD et de ses missions, offre d'enseignement artistique, salles de spectacles, dates de concerts, présentations des artistes du département, festivals, mise en ligne du Parc scénique, plan de formation, actualités...).

Ce site, administré par HLMD a également pour objectif de développer les croisements entre les professionnels de la culture, les artistes et le public. En mettant en ligne l'offre technique d'HLMD (et donc le potentiel technique disponible), il s'agira également de favoriser et inciter la création et la diffusion sur notre territoire.

- L'espace documentaire

Le hall d'accueil du bâtiment permet la mise à disposition de documents divers (plaquettes saisons, offres de formations, informations sur les dispositifs nationaux ...).

A noter que Haute Loire Musiques danses gère le fond documentaire du schéma départemental des enseignements artistiques, ce fond est à destination des écoles d'enseignement artistique du schéma départemental. Ce fond actuellement stocké dans les locaux de l'association et a été mis en circulation en 2011.

→ **Pour 2012**, une **newsletter** permettant d'informer directement les acteurs culturels du département sur l'actualité a été mise en place. Le développement du centre de ressources en outil d'informations sur le spectacle vivant sera réalisé. **Un travail de mise à jour complète de la base de données RIC sera effectué ainsi que l'installation de la nouvelle version du logiciel permettant un accès plus aisé et plus complet aux ressources.**

Le directeur d'HLMD est depuis novembre 2010 président de la commission information- communication de la fédération nationale Arts Vivants et Départements.

2/ La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse

Schéma départemental et mise en réseau

En lien étroit avec le service d'action culturelle du Conseil Général, Haute Loire Musiques Danses poursuivra la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques. L'association a participé en 2011 à la phase d'état des lieux du schéma actuel (2007-2012) et travaille à la préconisation concernant une période de poursuite du schéma actuel (2012 -2014).

Haute Loire Musiques Danses poursuivra l'accompagnement des écoles de musique et de danse du département. Cet accompagnement se fait naturellement en direction des écoles actuellement membres du schéma départemental mais aussi en direction des écoles en phase de développement ou construction et qui souhaitent être suivies dans cette démarche par l'association.

Sur ce point l'association veillera particulièrement à la mise en œuvre d'outils pédagogiques partagés entre les écoles de musique et qui n'ont pu voir le jour en 2010-2011. Les Conseils Techniques et Pédagogiques seront relancés afin de redynamiser le réseau des écoles sur cette question et d'envisager la nouvelle organisation pédagogique à partir de 2012.

Haute Loire Musiques Danses continuera d'assurer la gestion du parc instrumental départemental et des documents constituant le fond documentaire lié au schéma, cette tâche est assurée par la personne en charge actuellement de la communication-information et gestion du parc instrumental.

Volet danse du schéma

Avec l'arrivée fin 2009 d'un chargé de mission danse la réflexion sur les questions pédagogiques a été enclenchée. Il s'agira en 2012 de poursuivre cette réflexion, accompagner les écoles et les territoires dans la structuration de l'enseignement de la danse et des liens avec des axes annexes (sensibilisation des publics, éducation artistique, pratiques chorégraphiques, déboulés de mai...)

Formation professionnelle musique et danse

Malgré l'importance de ces formations pour la structuration et le développement du secteur, il n'existe pas d'offre de formation professionnelle en Haute Loire. La réflexion pour le futur schéma départemental sera l'occasion de questionner à nouveau collectivités et opérateurs (écoles de musique et de danse) sur cette question.

3/ La structuration et le développement de la danse

La présence depuis 2009 d'un chargé de mission sur la danse a permis d'engager des actions structurantes pour ce secteur. 2011 a vu la mise en œuvre de ces actions :

- la formation continue des enseignants de danse (schéma départemental)
- la danse à l'école
- la diffusion de la danse dans le département (Déboulés de mai)

Afin de traiter ces axes il a été décidé pour 2011 la création d'un événement départemental fédérateur qui sera poursuivi en 2012:



11

Les Déboulés de Mai sont le fruit d'une réflexion partagée entre les acteurs du spectacle vivant du département pour développer la diffusion de la danse sur le territoire et fédérer les publics autour de cet art. Les Déboulés de mai veulent contribuer au développement culturel local en se faisant le reflet de la création chorégraphique actuelle, et avec pour objectif d'offrir aux habitants de Haute-Loire toute la diversité des approches de la danse contemporaine. Si la danse est présente en Haute-Loire en particulier l'été à travers de nombreux festivals (danse country, danse folklorique, danse traditionnelle, danses anciennes), qu'en est-il de la création contemporaine, au sens d'aujourd'hui ?

A l'initiative d'Haute-Loire Musiques Danses, les saisons culturelles, l'Inspection Académique, et les écoles d'enseignement artistique de Haute-Loire s'associent pour répondre à cette question avec la mise en place de la seconde édition des Déboulés de mai en 2012.

Les Déboulés de mai sont le moyen de mettre en avant les programmations en danse des saisons culturelles du département. Les restitutions sur scène du travail réalisé par les chorégraphes dans les écoles du département sont proposées dans ce cadre, permettant ainsi de **valoriser en première partie d'un spectacle professionnel le travail des enfants** et de les inciter (ainsi que leur famille) à découvrir la danse contemporaine.

Les spectacles programmés dans le cadre des Déboulés de mai sont portés intégralement par les saisons culturelles de Haute-Loire qui choisissent de s'associer à l'évènement. Celles-ci sélectionnent la compagnie chorégraphique qui leur paraît la plus judicieuse de programmer au regard de leurs contraintes techniques et financières, de leur public et avant tout de leurs exigences artistiques.

Si pour certaines saisons culturelles, programmer de la danse était une habitude, pour d'autres, cela représentait un risque qu'elles n'osaient prendre que trop rarement. Cet évènement permet donc de les accompagner dans le développement de leur public et de leurs moyens pour accueillir la danse.

Toute saison culturelle qui en fait la demande peut être associée à cet évènement.

L'inscription sur le territoire :

Les Déboulés de mai ont pour vocation de s'inscrire sur le territoire avec une ampleur départementale : 9 saisons culturelles réparties sur le territoire ont répondu présentes à l'invitation des Déboulés de mai (5 en 2011). Elles s'associent donc pour programmer chacune un spectacle de danse pendant cette période.

12

Programmation prévisionnelle :

Vendredi 11 mai

Yssingaux, Théâtre municipal

Puisqu'il faut bien payer

Collectif « Les Dissidences »

Quelques nuits avec elles

Compagnie Gradiva (chorégraphe : Fanette Chauvy)

Samedi 12 mai

Saint-Paulien, salle du Chomeil

Nou Lé Ke Passengers

Compagnie In Ninstan

Samedi 12 mai

Monistrol-sur-Loire, Le Monteil

Parce qu'on va pas lâcher

Compagnie Onstap

Mardi 15 mai

Yssingeaux, Théâtre Municipal

Loupiote

Compagnie Fleurs de peau

Samedi 19 mai

Vorey-sur-Arzon, L'Embarcadère

L'ombre du troupeau

Collectif Die Ballet (compagnie en résidence)

Jeudi 24 mai

Le Puy en Velay, Théâtre municipal (spectacle hors champ)

José Luiz Barreto et Tanguisimo

Samedi 26 mai

La Chaise-Dieu, Auditorium

Les Bulles chorégraphiques

Cie Contrepoint (chorégraphe : Yan Raballand)

Dimanche 27 mai

Blanhac, La Grange des Vachers

Les Bulles chorégraphiques

Cie Contrepoint (chorégraphe : Yan Raballand)

Langeac, Centre Culturel

Brioude, Halle aux Grains

Actions annexes et connexes

Haute-Loire Musiques Danses accompagne les saisons culturelles dans l'organisation de sensibilisations artistiques : avec les écoles, collèges, lycées, avec les écoles de danse, avec les associations et tous types de structures pouvant faire des liens avec le spectacle choisi.

En 2012, ces sensibilisations se feront dans le cadre du dispositif « Danse à l'école ». L'objectif est d'accentuer d'année en année les événements connexes aux Déboulés de Mai dans le but de créer l'évènement autour du spectacle et sensibiliser un nouveau public à la danse.

Par ailleurs, Haute-Loire Musiques Danses accompagne les programmeurs dans leur diffusion de la danse en initiant un programme de formation à leur adresse dès 2010. Ainsi, en septembre 2010, nos programmeurs et élus ont été invités à participer à deux journées de formation sur le thème : « Programmer de la danse en Haute-Loire ». Cette formation a été délocalisée au Centre National de la Danse de Lyon afin de profiter par la même occasion de la Biennale Internationale de la Danse de Lyon qui a eu lieu au même moment. L'intérêt suscité par cette formation nous a incité à la mise en œuvre d'un second temps de rencontre en 2011 dans le cadre de Zoooum#2.

La danse à l'école : le dispositif danse à l'école (voir partie 5 concernant les actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire) a été intégré aux déboulés de mai afin de faciliter **le croisement entre la danse des enfants et les spectacles professionnels**. C'est aussi le moyen d'amener parents et enfants au spectacle car la majorité des restitutions des ateliers en milieu scolaire se fera en première partie des spectacles professionnels programmés par les saisons culturelles.

14

Moyens financiers et partenariats :

Chaque saison culturelle supporte le coût financier de l'accueil des compagnies. Haute-Loire Musiques Danses propose, coordonne, assure la mise en œuvre globale de l'opération et mobilise une part de l'enveloppe attribuée par le Conseil Général et par la DRAC pour la mise en place de ses actions afin de financer la communication des Déboulés de mai.

4/ La structuration et le développement des musiques actuelles

Ce secteur connaît depuis de nombreuses années une évolution structurelle importante dans le département. La création des studios de répétition, l'action des dispositifs de repérage (Big Jama), l'activité de la Maison Pour Tous de Chadrac et les diverses actions portées par des associations ont permis une structuration et une visibilité accrue de ce secteur.

Haute Loire Musiques Danses, partageant avec les acteurs de terrain le constat qu'il fallait permettre aux groupes une meilleure diffusion sur le territoire et une meilleure visibilité également pour eux et pour les diffuseurs et autres acteurs des musiques actuelles a créé en 2010 l'AltiLive Festival. Ce temps fort a pour but de valoriser les actions déjà existantes sur le département (concerts) mais aussi de proposer des temps d'échanges et de réflexion sur l'évolution des musiques actuelles dans le département. Par ailleurs l'accompagnement des groupes s'est poursuivi.

Cette action de structuration de ce secteur va se poursuivre en 2012, durant cette année la réflexion sur la mise en réseau des acteurs à travers un dispositif SOLIMA et la création d'un lieu de diffusion dédié aux musiques actuelles sera poursuivie.

Ainsi il sera proposé par Haute Loire Musiques Danses en 2012 à un certain nombre d'acteurs départementaux repérés et engagés dans la démarche une session de formations afin de préparer la constitution d'un SOLIMA départemental en 2013.

ALTILIVE FESTIVAL
3^e EDITION - (24 février – 19 mars 2012)



Contexte d'émergence du festival :

En Février 2009 les acteurs des musiques actuelles en Haute-Loire se réunissaient à l'initiative d'Haute-Loire Musiques Danses. De cette première réunion se dégagait le projet d'initier des actions communes, notamment en imaginant comment fêter ensemble les 10 ans du Big Jama en mettant à

l'honneur les groupes issus des différentes sélections de ce dispositif d'accompagnement de groupes de musiques actuelles.

La démarche consistait à imaginer des opérations qui puissent être complémentaires au Big Jama : permettre aux groupes une meilleure diffusion sur le territoire, et une meilleure visibilité également pour eux et pour les diffuseurs et autres acteurs des musiques actuelles, pour soutenir leur mobilisation et leurs activités. Le but étant de réunir les acteurs autour de perspectives de réalisations collectives et concertées.

La création du festival a émergé de cette première concertation sous la forme d'une manifestation départementale autour des musiques actuelles, organisée au sortir de l'hiver, à une période où la programmation sur le territoire n'est pas très soutenue (les festivals étant plus concentrés habituellement sur les périodes estivales), dans la période comprise entre la fin du festival Hibernarock (festival organisé courant janvier-février, porté par Cantal Musique & Danse et ses partenaires du Cantal, duquel le projet pouvait s'inspirer) et avant le début du Festival Le Printemps des Hautes-Terres.

OBJECTIFS 2011-2013 :

16

1. Formalisation et accompagnement d'une dynamique de territoire :

- Etat des lieux, objectifs, et méthodologie de projets collectifs pour le secteur des musiques actuelles
- Dynamiques de coopérations locales (en termes de formation, de diffusion, de sensibilisation des publics, d'aide à la création)
- Accompagnement pour la structuration et la formalisation d'une cohérence dans la chaîne des acteurs du territoire

2. Sensibilisation des élus :

- Informer et sensibiliser les élus
- Les impliquer dans la définition et l'accompagnement des dynamiques de territoire.
- Définition concertée d'un projet de territoire impliquant différents partenaires

3. Diffusion :

- Echange d'expériences, émulation sur la question de la diffusion
- Identification des acteurs de la diffusion, mise en valeur de leurs choix de programmation
- Discussion et choix de programmations artistiques concertés
- Mise en réseau des acteurs au niveau local et extra-départemental

4. Lisibilité de la structuration des musiques actuelles :

Positionner le festival comme :

- a. mise en question et en pratique
 - b. locomotive
 - c. vitrine
- } d'une dynamique de territoire

5. Réseaux et partenariats externes au département :

Assoir des partenariats avec l'échelon régional (Le Transfo, les réseaux de salle), et national (fédérations, réseaux de salle, de création, de formation)

Connecter l'action et les acteurs du territoire aux :

- Personnes et institutions ressources du territoire régional et national
- Réseaux de diffusion, de création
- Textes de référence nationaux en termes de politiques publiques

17

Rôles de Haute Loire Musiques Danses :

Coordination

Mobilisation, animation et coordination d'un réseau des diffuseurs de musiques actuelles en Haute-Loire, permettant :

- De favoriser l'interconnaissance, la collaboration et la complémentarité entre acteurs du département
- d'échanger sur les expériences conduites
- d'analyser les pratiques des publics
- d'accompagner les besoins des acteurs
- de renforcer et d'élargir le champ des acteurs
- de se positionner collectivement comme une force de propositions pour l'adéquation entre politiques publiques et territoire(s) dans le domaine des musiques actuelles.

Organisation

- de tables rondes professionnelles en appui à la mise en œuvre des projets de développement des musiques actuelles sur le département
- de sensibilisations dans le secteur éducatif, social, en relation avec différents partenaires (SPIP, DRAC, Inspection d'Académie)
- de formation en lien avec la programmation du festival (Le Triton, groupes de musiques actuelles)

Conseil

- Proposition aux territoires non coutumiers de la conduite de projet en musiques actuelles d'un conseil en termes de proposition artistique, de sensibilisations des publics (bibliothèques, scolaires...), d'organisation de spectacle, de gestion, de technique, de mobilisation des publics et d'appui au monde associatif.

Communication

- Réalisation de plaquettes génériques du festival, affiches en 2 formats, bandeaux qui seront diffusées sur chaque site par les organisateurs
- Mise à jour du site internet consacré à l'événement et création d'une interface administrateur : <http://altilive.hauteloiremusiquesdances.fr/>
- Mise au point d'un gabarit de saisie transmis aux organisateurs en vue de la fabrication des documents de promotion réalisés par leurs soins.
- Partenariats presse

18

Appui technique

- Mise à disposition à 50 % du montant du devis du matériel du Parc du Spectacle Vivant pour les organisateurs ayant besoin d'un équipement ou d'un complément d'équipement pour l'organisation d'un concert dans le cadre du festival (transport et installation compris). L'embauche des intermittents techniciens reste à la charge de chaque organisateur.
- Conseil sur l'adaptation de la salle aux musiques actuelles, sur les équipements nécessaires

PROGRAMMATION (24 février – 19 mars 2012)

CONCERTS (les 1ères parties ne sont à ce jour pas encore définies)

VENDREDI 24 FEVRIER, HALLE AUX GRAINS, BRIOUDE

Concert : SUBWAY

Organisation : Saison culturelle de Brioude

SAMEDI 25 FEVRIER, L'EMBARCADERE, VOREY

Concert : ALTAM

Organisation : Saison culturelle de l'Emblavez

VENDREDI 2 MARS, LA COUVEUSE-MPT DE CHADRAC

Concert : TEL DEM COM'UNITY
Organisation : Association KFB

SAMEDI 3 MARS, ESPACE CULTUREL, SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

Concert : CECILE HERCULE / LISA PORTELLI
Organisation : Association AGORA

SAMEDI 3 MARS, SALLE DES FÊTES, CRAPONNE-SUR-ARZON

Concert : BOMBORO KOSSO
Organisation : Association La Bergerie

VENDREDI 9 MARS, LA GRANGE CULTURELLE DES VACHERS, BLANLHAC

Concert : ZEDRUS
Organisation : Association Perpalouie / Grange culturelle des Vachers

SAMEDI 10 MARS, CENTRE CULTUREL, VALS PRES LE PUY

Concert : THOMAS FERSEN
Organisation : ADAJ

VENDREDI 16 MARS, THEATRE MUNICIPAL, YSSINGEAUX

Concert : LES TIT'NASSELS
Organisation : Association 2si2la / Saison culturelle d'Yssingaux

SAMEDI 17 MARS, ESPACE CULTUREL DU MONTEIL, MONISTROL-SUR-LOIRE,

Concert : FOWATILE
Organisation : MJC de Monistrol-sur-Loire

MAISON D'ARRÊT**Concert****VENDREDI 2 MARS, LE PUY-EN-VELAY**

Concert Cécile Hercule
Maison d'arrêt du Puy-en-Velay
Organisation SPIP / Haute-Loire Musiques Danses

SCOLAIRES**Rencontre – Concert avec les Tit'Nassels****Vendredi 16 mars, Yssingaux**

Intervention des Tit'Nassels au lycée professionnel Emmanuel Chabrier d'Yssingaux le 16 mars matin. Autour d'un mini concert acoustique seront présentés le métier de musicien et les métiers liés aux musiques actuelles. Une interview des musiciens sera réalisée par les élèves et fera ensuite l'objet d'un diaporama déposé sur le site internet du lycée.
Organisation LP E.Chabrier / Saison culturelle Yssingaux / Haute Loire Musiques Danses

MASTER CLASS**Mercredi 29 février, Puy en Velay**

Cécile Hercule
CRD de la CA du Puy en Velay
Organisation CRD / Labeldif 43 / Haute-Loire Musiques Danses

Vendredi 2 mars, Yssingaux

Cécile Hercule
Ecole de musique intercommunale des Sucs
Organisation EMI des Sucs / labeldif 43 / Haute-Loire Musiques Danses

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Conférence /rencontre sur l'autoproduction
Intervenant : Jean Noël BIGOTTI, responsable ressources à l'IRMA
Lieu à déterminer

Intervention d'un acousticien dans le cadre de la création de studios de répétition
Intervenant : Maurice Aufret
EIMD des Marches du Velay

⇒ La dynamique SOLIMA

Parmi les points abordés dans le paragraphe concernant la philosophie du projet AltiLive, il en est un qui insiste sur le rôle du festival en matière de coordination des diffuseurs de musiques actuelles.

Cette coordination d'un collectif d'acteurs, auteurs d'un projet concret avec une application directe et facilement matérialisable, est l'étape fondamentale d'un début de travail en réseau.

Le Big Jama d'abord et AltiLive ensuite, se sont présentés et se présentent encore comme des outils constitutifs de ce réseau, permettant de créer du lien, d'automatiser le travail partenarial et de lui donner du sens pour l'intérêt de tous dans un territoire.

Ce réseau est d'une grande diversité et rassemble des acteurs qui n'ont pas les mêmes niveaux de pratique, de formation et d'informations (bénévoles associatifs, enseignants, responsables de saisons culturelles, etc...)

Certains sont des professionnels éclairés de la diffusion culturelle ; d'autres des amateurs passionnés mais, tous ont en commun l'envie de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration qualitative de l'offre qu'ils proposent aux publics.

Un des autres points soulignés dans la philosophie du projet AltiLive, aborde l'esprit dans lequel nous aimerions le faire évoluer dans les prochaines éditions.

Nous parlons d'esprit SOLIMA, c'est-à-dire d'inscription des acteurs du festival dans une démarche plus « professionnelle » destinée à produire un travail approfondi d'étude et de préconisations. Cet exercice, validé par les institutions, permettrait à terme d'optimiser la diffusion de la scène « musiques actuelles » sur notre département.

Nous pensons que le moment est venu d'engager une vitesse supérieure pour l'AltiLive.

Nous aimerions nous appuyer sur cette troisième édition pour procéder à la **consolidation et au renforcement du réseau**. Pour cela, il nous semble qu'il

serait essentiel de proposer aux **partenaires constitutifs du réseau**, des **modules de formation** destinés à apporter des connaissances aux acteurs. Ces modules serviraient également à **renforcer les liens qui unissent l'ensemble des participants, à aiguïser leur méthodologie de travail, et à apporter une notion de durabilité et de cohérence sur notre territoire.**

Nous les appelons « les modules de l'altigroup ».

Ces temps de formation devront être obligatoires (au moins en partie) car ils apporteront des garanties sur l'acquisition d'un socle commun de connaissances (législation, administration, artistique), permettant une **analyse pointue et facilitant l'élaboration de diagnostics partagés.**

Ces diagnostics engendreront des dynamiques collectives et permettront d'imaginer des réponses communes qui relèvent de l'intérêt général.

→ « Les modules de l'ALTIGROUP » :

Contenus en cours de réflexion.

Ce projet de formation s'adresse à l'ensemble des organisateurs d'événements Musiques Actuelles du département de la Haute-Loire, qu'ils soient des partenaires actuels du festival AltiLive, ou qu'ils aient en projet de le devenir.

Les quatre premiers modules traitent de contenus généralistes et se présentent comme des outils pour obtenir un socle minima de connaissances, nécessaires pour organiser une manifestation de qualité.

Les trois suivants, traitent de problématiques locales et servent à la compréhension de la manière dont les choses s'articulent entre l'ensemble des acteurs. (État, région, collectivités locales, fédérations, etc.)

Ces modules pourraient s'appuyer sur la dynamique de l'AltiLive et démarrer au mois de mars pour se terminer en novembre (un jour par mois).

Les objectifs du programme de formation Musiques Actuelles d'Haute Loire Musiques Danses, intégreront donc pour 2012, une dynamique de formation destinée aux organisateurs d'événements Musiques Actuelles.

- Organiser un concert Musiques actuelles :
Législation, responsabilités, sécurité, prévention.

- Organiser la billetterie et accueillir les publics :
De la réglementation à la mise en place d'une politique d'accueil de qualité.
- Législation sociale du spectacle :
Etablir les contrats pour le spectacle vivant.
Du respect du cadre réglementaire à la négociation et à la rédaction du contrat.
Droits d'auteurs et droits voisins.
- Exprimer et promouvoir un projet culturel «musiques actuelles» :
S'interroger sur le sens de la démarche artistique. L'accompagner et la promouvoir.
- Les Associations Départementales du Spectacle Vivant.
Leurs missions, l'action et la place d'Haute Loire Musiques Danses dans le paysage culturel départemental. Fédérer pour avancer collectivement et dynamiser un territoire.
- Le schéma départemental des enseignements artistiques.
Un outil pour tous les acteurs du territoire
- Les Etapes de la mise en place d'un SOLIMA.
Le SOLIMA; un outil de développement des lieux de Musiques Actuelles au service de l'intérêt général.

Dispositif « Diff'Us » :

Haute Loire Musiques Danses a été contactée par l'association Sound Hunters qui met en place un dispositif interrégional Rhône Alpes – Auvergne pour le soutien aux groupes de musiques actuelles.

Il s'agit d'une sélection de groupes sous la forme d'un tremplin permettant aux groupes sélectionnés de bénéficier d'un accompagnement sur le booking, le management... et de jouer sur les scènes des départements participants.

Cette sélection qui aura lieu chaque année s'appuiera pour chaque département sur une structure support fédératrice. Il est apparu que pour la Haute Loire, Haute Loire Musiques Danses pouvait jouer ce rôle et l'AltiLive être un outil pour la diffusion de ces groupes.

Le calendrier de Diff'Us s'étale d'octobre à juin. Il s'agira dans un premier temps pour Haute Loire Musiques Danses d'affiner le contact avec l'association

Sound Hunters, puis de mobiliser les diffuseurs du département sur la partie diffusion du dispositif dans le cadre de l'AltiLive 2013. Haute Loire Musiques Danses se chargeant d'être dans le réseau interrégional de sélection des groupes.

5/Les actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire

Un important travail est réalisé par Haute Loire Musiques Danses depuis de nombreuses années dans le cadre d'un **partenariat étroit avec l'inspection d'académie**.

2 opérations phares existent à côté d'ateliers, il s'agit de l'opération danse à l'école et des classes chantantes.

Depuis 2009 ces deux opérations ont évoluées et 2012 s'inscrira dans la même dynamique.

Un contact a été établi à l'initiative d'Haute Loire Musiques Danses avec la délégation régionale art et culture de l'enseignement catholique pour travailler à la mise en place d'actions dans l'enseignement privé. Ce dossier devrait avancer dans l'année 2012. Concernant le dispositif danse à l'école un conventionnement Inspection Académique/HLMD concrétise ce partenariat.

La danse à l'école

L'esprit du dispositif est la rencontre des classes ayant élaboré, avec l'aide des artistes chorégraphes (issus en grande partie des formations nationales « Danse à l'école ») et des enseignants, un projet de création en danse. Ces chorégraphies constitueront avec celles des artistes un spectacle public dans un vrai lieu de spectacles. Le dispositif danse à l'école est un temps et un lieu de rencontre entre la danse des élèves et la danse des artistes.

2009, Un Nouveau Départ : Cette année là, l'association Forum Danse 43 a passé le relais à Haute-Loire Musiques Danses pour porter le projet.

2010, Énergie Insufflée : Une thématique est mise en place, fil conducteur sur l'ensemble du Forum Danse : « Etranger... à quoi ? » et les restitutions publiques du Forum Danse s'étendent sur la communauté de commune des Marches du Velay.

2011 : Extension du Forum Danse sur l'ensemble du département par la présentation des classes en 1^{ère} partie des spectacles des saisons culturelles (et ouverture du public), intégration du Forum au dispositif « Déboulés de mai »

- Elargissement vers les collèges et lycées
- Mise à disposition d'enseignants et de temps de formation pour la Danse à l'école par l'Inspection Académique. Haute-Loire Musiques Danses financera les chorégraphes intervenants.

Ainsi plus de 550 enfants du primaire et du secondaire (3 établissements) pour 23 classes ont été concernés. 7 artistes-chorégraphes sont intervenus.

2012 : Poursuite de la dynamique engagée en 2011 dans le cadre des déboulés de mai avec la présentation des classes en 1^{ère} partie des spectacles des saisons culturelles. **525 élèves du primaire et du secondaire (14 écoles et 4 collèges) soit 26 classes seront concernés. 5 artistes interviendront pour un total de 188 heures.**

- Renouvellement important des classes inscrites et répartition géographique accrue.

- Poursuite de l'ouverture du dispositif au 2nd degré avec 4 collèges inscrits (contre 3 en 2010-2011) sur l'ensemble du département (Landos, Langeac, Yssingeaux, Le Puy en Velay).

Planning prévisionnel (susceptible de modifications) :

	Yssingeaux	Monistrol sur Loire	Saint-Paulien	Vorey-sur-Arzon	La Chaise-Dieu	Blanlhat	Brioude	Langeac
Janvier à Avril 2012	3 interventions de chorégraphes dans chaque classe participant au dispositif Danse à l'école							
Vendredi 11 mai	Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école							
Samedi 12 mai		Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école	Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école					
Mardi 15 mai	Spectacle Déboulés de Mai							
Samedi 19 mai				Spectacle Déboulés de Mai				
Samedi 26 mai					Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école			
Dimanche 27 mai						Spectacle Déboulés de Mai		
Entre le 9 et le 27 mai							Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école	
Entre le 9 et le 27 mai								Spectacle Déboulés de Mai + 1ère partie Danse à l'école

La musique à l'école : les classes chantantes

Le dispositif des classes chantantes est un projet fédérateur, inscrit dans les actions arts et culture de l'inspection académique de la Haute-Loire, qui s'adresse aux classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de l'enseignement public.

Le pilotage est assuré par le conseiller pédagogique en éducation musicale et Haute Loire Musiques Danses.

Les enseignants qui inscrivent leur chorale s'engagent à préparer le répertoire fourni et à participer au concert. L'idée générale est de proposer aux enfants des conditions optimales : qualité des salles, sonorisation, musiciens, direction musicale.

1800 enfants sont concernés par cette édition.

Les concerts de restitution se déroulent dans de véritables salles de spectacle :

- Théâtre Municipal, Le Puy en Velay
- Halle aux grains, Brioude
- Salle de La Capitelle à Monistrol sur Loire.

L'accompagnement musical est assuré par des musiciens professionnels.

Le travail en classe est suivi par le conseiller pédagogique en éducation musicale qui assure l'homogénéisation des chorales.

La priorité est donnée aux enfants de cycle 3 pour ne pas surcharger les chorales et les salles de spectacle. Une chorale d'une centaine d'enfants par concert semble être un bon compromis entre l'ampleur du nombre de chanteur et la capacité d'accueil des salles, notamment en nombre de spectateurs.

- Le répertoire polyphonique est reconduit. Ce dernier nécessite une présence accrue du conseiller pédagogique pour le travail en classe. **Cette année cela représente environ 1/3 des chorales (contre 1/5 l'année précédente).**
- De nombreuses communautés de communes financent (en lien avec le conseil général dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques) l'intervention en milieu scolaire de musiciens intervenants diplômés. Après concertation, l'accent a été mis sur les interventions en cycle 2. Cela donne ainsi une certaine cohérence à l'enseignement de la musique, fortement lié au schéma départemental. Les enfants bénéficient de l'apport d'un professionnel au cours du cycle 2 et participent à un concert de qualité au cycle 3.

Comme l'année dernière les concerts seront également ouverts à d'autres chorales scolaires (CHAM, chorales de collèges) et à d'autres productions musicales de classes ayant travaillé avec un musicien intervenant.

Il convient de préciser qu'un répertoire est proposé aux enseignants de cycle II de manière à poursuivre l'élan musical donné par les classes chantantes mais les concerts ne sont pas organisés.

Les répertoires :

Un document présentant les chansons, les pistes originales, les playbacks ainsi que des exploitations pédagogiques est mis à disposition des enseignants.

Le Répertoire « airs classiques » :

Après plusieurs années de chansons variées et une année de recherche du son choral, le répertoire de cette année invite les classes à s'emparer d'airs issus de la musique dite classique. Il ne s'agit pas d'arrangements de thèmes classiques au format chanson mais de pages authentiques. En effet, de nombreux artistes de variétés se sont inspirés de mélodies classiques pour composer : Sting avec Russian (lieutenant Kijé, Prokofiev), Gainsbourg avec lemon incest (nocturne de Chopin) , Kent et Enzo Enzo (quelqu'un de bien » sur une mélodie de Brahms). Mais dans ces cas-là il s'agit d'adaptations. Il a semblé plus audacieux de s'attaquer à des œuvres authentiques qui confronteraient les élèves à des compositeurs majeurs (De Sermisy, Mozart, Beethoven, Bizet, Verdi...).

Les programmes de 2008 mentionnent l'enseignement de l'« histoire des arts et des pratiques artistiques ». Ce répertoire permet d'aborder l'aspect historique des œuvres choisies et de mettre les élèves immédiatement en situation de pratique artistique.

Il se peut que les enseignants soient confrontés à des réactions que l'on peut attendre quand on parle de musique classique, allant du péremptoire « *Je n'aime pas la musique classique* » à « *c'est une musique ennuyeuse* ». Mais on fera le pari que la qualité des mélodies qui ont traversé les époques l'emportera sur les représentations initiales.

Le répertoire polyphonique :

Fort du succès des trois dernières éditions des classes chantantes, le répertoire dit « polyphonique » est reconduit dans les mêmes modalités. Il ne s'agit pas de proposer uniquement un répertoire de chansons arrangées à plusieurs voix, mais plutôt de conduire les enfants dans un apprentissage progressif de la polyphonie (chanter en partie enchaînées, tuilage, bourdon, ostinato rythmique et mélodique, canons et chant à plusieurs voix). L'écoute

préalable des morceaux prendra une place prépondérante pour en analyser la structure musicale.

Le lien avec les programmes scolaires :

« *Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts* », BO n°3, 19 juin 2008

circulaire relative au chant choral à l'école, au collège et au lycée, parue au BOEN, le 22 septembre 2011

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57498

• Objectifs « élèves » :

- chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation

- respecter les exigences d'une expression musicale collective dans des conditions professionnelles

• Objectifs « enseignants » :

- savoir diriger une chorale d'enfants

- inscrire une pratique artistique dans l'enseignement de l'histoire des arts

28

Les liens avec le socle commun :

L'inscription au projet fédérateur « classes chantantes » permettra aux enseignants de travailler à la construction de compétences qui doivent être validées à la fin du CM2 (palier 2 du socle commun) telles qu'elles sont définies dans les programmes scolaires de 2008.

Dans le cadre de la culture humaniste, la pratique du chant à l'école renvoie aux « pratiques artistiques (...) collectives [qui] développent le sens esthétique, favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques ».

En lien avec le travail de la voix : « les pratiques vocales peuvent s'enrichir de jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés ».

Enfin par rapport à l'écoute : travail sur « la perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques ».

Compétences du palier 2 du socle commun liées :

A la culture humaniste

- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique

- repérer des éléments musicaux caractéristiques simples

Aux compétences sociales et civiques

- respecter les autres

- respecter les règles de la vie collective

A l'autonomie et l'initiative

- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités

- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif

6/L'accompagnement des pratiques amateurs

Projet DUMAS

Afin de mieux apprécier le travail de Jean Dumas en ce qui concerne l'enregistrement et la notation des chansons recueillies en Haute-Loire, voici quelques éléments d'analyse.

Afin de nourrir son expérience d'animateur de la jeunesse, Jean Dumas a collecté **durant 27 ans** (de 1945 à 1972) des chansons de tradition populaire, en France et en Italie. Au total **1600 chansons**, dont **1480** ont été enregistrées sur bandes magnétiques et répertoriées dans des fiches soigneusement élaborées (partitions avec variations en couleur, paroles, date et lieu de l'enregistrement, nom et origine de l'interprète). Les premiers collectages n'ont pas donné lieu à des enregistrements et à des notations sur fiches comme il le fait par la suite.

En ce qui concerne la **Haute-Loire**, l'essentiel de sa collecte, les chansons ont été recueillies auprès de **84** informateurs, enregistrées et notées. **Virginie Granouillet** à elle seule, livre **178 chansons** en seulement **11 rencontres** (réparties entre 2 et **40 chansons par rencontre** !).

Sur les 178 chansons de Virginie Granouillet, **169** sont **en français**, **5** en **français** et en **occitan**, **4** entièrement **en occitan**.

30

Le projet qui consiste à préserver un **fonds documentaire unique en France** tel que celui collecté par Jean Dumas est avant tout l'occasion donnée aux populations concernées par les lieux d'où sont issus les enregistrements de se ré-approprier un pan de leur histoire afin de se projeter avec plus d'acuité dans l'avenir.

Une telle aventure se doit :

- De montrer la richesse artistique des territoires et des individus concernés par cette enquête
- De conduire des opérations de sensibilisation et de ré-appropriation de ces matériaux pour prolonger l'invention des artistes qui peuplèrent ces mêmes territoires
- De considérer que le patrimoine culturel immatériel lorsqu'il est ré-utilisé dans des démarches de création est une source de cohésion sociale et un outil de développement local
- De donner à chacun l'envie de prolonger l'histoire d'un pays et de s'autoriser à le rêver et à le transmettre avec ses mots

Objectifs :

Afin de préserver et de conserver le patrimoine culturel immatériel de son territoire, le président du conseil général de la Haute Loire, décide au printemps 2010 sur proposition du CDMDT43 et de l'AMTA de sauvegarder le fonds de Monsieur Jean DUMAS, fait de collectages (chansons) réalisés de 1945 à 1972 sur le secteur de l'Emblavez.

La communauté de communes de l'Emblavez a également rendu un avis favorable à la participation à cette sauvegarde.

L'AMTA sera le 3ème financeur du projet.

Le projet consiste à conserver les archives de ce fonds, non comme une fin en soi mais avant tout pour faire découvrir la richesse et l'intérêt de ce patrimoine au plus grand nombre.

Deux vecteurs de communication au public sont envisagés : internet d'une part et des actions de valorisation destinées au secteur de l'Emblavez d'autre part.

31

LES ACTIONS :

- la numérisation
- la sensibilisation : scolaire, tout public
- la création : harmonie – chorale
- la création avec le groupe TOAD

La numérisation :

Les Partenaires : Conseil Général de Haute Loire – Communauté de Communes de l'Emblavez – AMTA

Calendrier : Septembre 2010 – Décembre 2010

Ce fonds de chansons populaires a été numérisé par le studio Blatin à Clermont Ferrand, il est accompagné de partitions et de textes pour chacune des chansons, ce travail étant réalisé par l'AMTA.

Toutes ces chansons seront disponibles au public par le biais du portail internet de l'AMTA en écoute et en lecture.

Le fonds lui-même (bandes et fiches originales) sera déposé aux Archives Départementales de la Haute Loire.

La sensibilisation :

Les Partenaires : Education Nationale – Ecoles de l'Emblavez – AMTA – CDMDT43 – Haute Loire Musiques Danses –Bibliothèque de l'Emblavez- BDP

Calendrier : Octobre 2011 – Juin 2012

Des actions de sensibilisation ayant pour but la découverte de ce fonds et de son intérêt patrimonial, l'importance de sa sauvegarde mais aussi de sa réappropriation, seront faites à destination des scolaires mais aussi de la population de l'Emblavez.

- 1- Les scolaires : des interventions de spécialistes du fonds DUMAS (Eric DESGRUGILLERS et André RICROS : AMTA) en collaboration avec le conseiller pédagogique de la Haute Loire (Bruno FILLETON) seront menées dans les écoles de l'Emblavez. Les enfants travailleront sur quelques chansons issues de ce fonds et pourront le présenter lors du concert de restitution.
- 2- Le tout public : des conférences auront lieu dans les différentes bibliothèques de l'Emblavez, par des spécialistes du fonds DUMAS (Eric DESGRUGILLERS et André RICROS : AMTA)

32

La création harmonie-chorale :

Les Partenaires : Harmonie de Vorey – Harmonie de Rosières – Ecole de musique de la Communauté de Communes de l'Emblavez – Chorales de l'Emblavez – Haute Loire Musiques Danses – CDMDT43 – AMTA – LA TOUPIE

Calendrier : Octobre 2011 – Février / Mars 2013

Toujours à partir de ce fonds, une écriture contemporaine (tout en respectant les spécificités de ces musiques) est faite à destination d'ensembles de musiciens du secteur (harmonies), d'élèves de l'école de musique et de chanteurs (chorale).

Une sensibilisation des participants à la création sera également réalisée.

Un concert découlera de ce travail en relation avec le groupe LA TOUPIE de Haute Loire qui travaillera aussi pour l'occasion un nouveau répertoire issu de ces chansons.

L'écriture est confiée à Fred POUGET (musicien professionnel) en collaboration avec Richard ANGENIEUX (directeur école de musique de l'Emblavez), elle a débutée en septembre 2011.

Ce concert sera donné dans 3 lieux de Haute Loire (Embarcadère de Vorey – 2 autres saisons culturelles)

Des actions conjointes de formation (stages) pourront se dérouler pour les participants à ce projet.

Les répétitions débuteront en 2012 pour des restitutions entre mars et juin 2013.

Une écriture pour harmonie ou batterie fanfare pourra aussi permettre à ces ensembles de se réapproprier ce répertoire pour leur prestation tout au long de l'année. Les arrangements réalisés par Richard Angénieux sont actuellement en cours et une présentation musicale de ce « carnet » sera faite le 23 juin 2012.

33

La création du groupe TOAD

Les Partenaires : Saison Culturelle de Vorey – CDMDT 43 – AMTA- HLMD

Calendrier : Octobre 2011 – Mai 2012

Le groupe de musique traditionnelle « TOAD » composé de 3 musiciens et 1 chanteur prépare une autre création qui sera donnée le 12 mai 2012 après une semaine de résidence à l'embarcadère.

Les musiciens interviendront également auprès d'élèves de l'école de musique pour faire de la formation entre janvier et mai 2012.

Des interventions de spécialistes du fonds DUMAS (Eric DESGRUGILLERS et André RICROS : AMTA) auront également lieu soit en mai ou juin 2012.

Ce concert sera diffusé dans le cadre de la saison culturelle de Vorey (Embarcadère) et probablement au festival « LES NUITS BASALTIQUES » au Puy en Velay.

2 temps d'inauguration du fonds et des actions de valorisation avec la famille de Jean Dumas sont prévus le 12 mai et le 23 juin 2012.

7/ Actions en direction des publics empêchés

Action en milieu carcéral

Suite à une sollicitation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), Haute Loire Musiques Danses va engager un travail de sensibilisation aux musiques actuelles auprès des détenus de la prison du Puy. Une convention de partenariat va être établie pour l'année 2012.

La base du partenariat SPIP/Haute Loire Musiques Danses :

- Etablir un projet global inscrit dans la convention tripartite DRAC/CG/HLMD 2011-2012-2013
- Collaboration sur un temps long
- Mobilisation de financements spécifiques

Les objectifs partagés SPIP/Haute Loire Musiques Danses :

- Apporter la création aux publics empêchés
- Etablir des passerelles entre milieu fermé et vie culturelle du territoire
- Concilier exigence artistique et accès à la culture
- Alimenter le projet de l'artiste tout en sensibilisant les publics à sa démarche et à ses réalités professionnelles
- Rendre présente l'expérience artistique des détenus hors les murs (logique dedans/dehors)
- Impliquer les détenus dans les acquisitions de compétences associées à la vie culturelle (technique, communication et médias, organisation d'événements culturels)
- S'engager dans une perspective de coopération pluriannuelle

34

Les opérations en cours de réflexion pour 2012 :

1. Atelier de graphisme :
 - En lien avec le CLUB informatique de la Maison d'Arrêt et le graphiste de l'AltiLive 2012. Il s'agit de réaliser une affiche qui reprendra toutes les manifestations organisées à la maison d'arrêt dans le cadre de notre partenariat :
 - Création d'un visuel, d'une affiche, d'un programme annonçant les opérations 2012 à destination des détenus
 - Implication des détenus dans la conception des supports de communication

2. Participation à L'AltiLive Festival :
 - Concert de Cécile Hercule

3. Intervention de la compagnie grain de son :

- Début mai : séance d'accroche. Intervention pédagogique : histoire du hip hop et démonstrations ; présentation de la vielle à roue, jeu de courtes pièces.

- Du 11 mai au 15 juin : 5 ateliers de travail sur l'écriture à partir d'une musique écrite. Le thème reste à définir mais un travail pourrait être réalisé autour d'un texte haïtien sur l'esclavage...

- Du 12 au 19 juin : diffusion du spectacle trio hurdy pop avec l'intégration du travail réalisé par les détenus dans le cadre des ateliers.

4. Fête de la musique

- Concert dans la semaine du 12 au 19 juin dans la cour de la prison du trio Hurdy Pop, ce concert conclue les interventions de la compagnie Grain de son.

5. Collectif KFB

- Intervention du collectif KFB sur l'histoire du reggae (dub session) en septembre

8/Le soutien logistique et technique pour la diffusion du spectacle vivant

Depuis juin 2007 Haute Loire Musiques Danses propose aux collectivités et associations membres de l'association la location de matériels grâce à son activité Parc Scénique.

L'objectif clairement affiché du Parc est de permettre aux organisateurs de manifestations culturelles membres de l'association de louer du matériel de qualité et à la pointe de la technologie.

Pour cela l'association réalise chaque année de nombreux investissements. Les investissements 2007 et 2008 ont été soutenus par le Conseil Général, **depuis 2009 l'association réalise ses investissements sur ses fonds propres**, il en sera de même pour 2012.

Ces investissements sont réalisés dans un souci de complémentarité avec l'offre du secteur privé du département, d'acquisition de matériel performant permettant aux organisateurs et artistes de produire au mieux leurs spectacles.

Ils consistent soit en remplacement d'un matériel usité soit en l'acquisition d'un matériel supplémentaire répondant aux attentes du terrain et accompagnant le développement du spectacle vivant en Haute Loire.

Par ailleurs l'association est régulièrement sollicitée par les associations et collectivités pour des conseils sur les prestations et les équipements de salle.

Depuis 2007 Haute Loire Musiques Danses a accompagné les communes d'Alleyras, de Vorey et St Didier en Velay sur leurs projets de création de salle et les villes de Brioude et Vals Près le Puy pour d'éventuels travaux de remise à niveau des matériels.

Les investissements prévisionnels 2012 :

En son : remplacer le système Amadeus (très ancien et inadapté aux musiques actuelles) par un système beaucoup plus récent et adapté (système son manquant actuellement au parc, demande des intermittents et associations). Il s'agit d'un Système ARCS (L-acoustics) d'occasion. Réputé fiable et très adapté à la demande. Se situera entre notre gros DV et le petit Amadeus.

En lumière : remplacement d'une partie du matériel vieillissant.